



La ville de Fessenheim est située au bord du Rhin, à proximité directe de l'Allemagne grâce à la création du pont de la Hardt Erich Dilger - Alain Foechterlé en 2006. Elle compte près de 2 400 habitants. Déjà connue depuis 1956 pour sa centrale hydraulique sur le Grand Canal d'Alsace, elle connaît un grand essor grâce à la mise en service des deux premiers réacteurs à eau pressurisé du parc français en 1977 et 1978. Fessenheim compte de nombreux services, des équipements sportifs, culturels, de loisirs et un tissu artisanal et commercial de qualité, ce qui la positionne comme bourg-centre.

#### Contact : ville de Fessenheim

35 rue de la Libération  
T +33 3 89 48 60 02  
Site Internet : [www.fessenheim.fr](http://www.fessenheim.fr)

## Le point de vue de la ville de Fessenheim

### EN BREF

**Un soutien clair au projet de Technocentre à Fessenheim.**

**Fortement impactée en 2020 par l'arrêt, après 43 années de fonctionnement, des deux réacteurs de 900 MW de la centrale nucléaire implantée sur son territoire, la ville de Fessenheim accueille très favorablement le projet de Technocentre, porté par EDF et sa filiale Cyclife.**

**Le conseil municipal y voit l'exemple parfait de réalisations appelées à être développées dans le cadre du projet de territoire signé en février 2019 et destinées à assurer un avenir au territoire de Fessenheim. Le chantier, puis l'exploitation du Technocentre enverront le signal positif d'un territoire dynamique et diversifieront l'offre d'emploi dans le secteur de Fessenheim.**

**Cette installation de valorisation de métaux très faiblement radioactifs est une réelle opportunité de maintenir l'attractivité du territoire, les commerces, la démographie, la fiscalité directe locale et la qualité des services développés durant 70 ans, en lien avec EDF.**

**Population, infrastructures et tissu socio-économique se sont développés avec une industrie singulière et importante et sauront intégrer la nouvelle venue. La ressource foncière est disponible et la localisation jugée pertinente, notamment par les voix d'accès disponibles.**

**Les élus locaux jugent le procédé industriel prévu sûr (il fait ses preuves depuis 40 ans en Suède) et vertueux. Ils demandent cependant à être rassurés quant aux risques et nuisances éventuels.**



## Un bassin de vie apte à accueillir le projet Technocentre

Le bassin de vie de Fessenheim est en mesure d'accueillir le Technocentre. L'offre immobilière est importante et des salariés trouveront à accéder à la propriété ou à louer un logement. Fessenheim propose de nombreux services et équipements qui en font un bourg-centre attractif et utile à la population environnante. Cette attractivité est due à l'implantation d'une centrale hydraulique dans les années 50, puis et surtout d'une centrale nucléaire mise en service en 1977. Elles ont engendré un développement important de la population de Fessenheim jusqu'à atteindre environ 2 400 habitants en 2020. Des ressources financières importantes ont permis de créer, au fil des décennies, des infrastructures de qualité, notamment dans le domaine du sport et de la culture. Fessenheim compte plus de trente associations avec une palette d'activités large et variée. Elles ont également favorisé la création d'importants services à la population :

- dans le domaine de la santé : un pôle médical regroupant médecins, infirmières, pharmacie et divers professionnels (podologue, audioprothésiste, orthophoniste) a vu récemment le jour tout comme un centre de médecines douces. Un dentiste et des kinésithérapeutes exercent également sur la commune ;
- dans le domaine scolaire : l'offre locale, dont jusqu'à un tiers en cursus bilingue français-allemand, va de la maternelle au collège et est complétée par une crèche et deux structures périscolaires ;
- dans le domaine culturel : la commune a ouvert une médiathèque, puis un musée ;
- un fort tissu commercial et artisanal dont une épicerie qui a évolué en

supermarché, des restaurants et de l'hôtellerie ;

- la caserne de sapeurs-pompiers qui est devenue centre d'incendie et de secours.

### Des enjeux forts pour la fiscalité locale et intercommunale

La fermeture de la centrale nucléaire en 2020, sur décision politique, met la commune de Fessenheim et la communauté de communes Alsace Rhin-Brisach (CCARB) dans une situation financière injuste et complexe.

Depuis la fermeture du CNPE, la CCARB bénéficie de la part de l'État d'un mécanisme de compensations lui ayant permis :

- de bénéficier d'une compensation intégrale de ses pertes de recettes fiscales jusqu'en 2023 inclus ;
- de bénéficier ensuite d'une compensation dégressive pendant les sept années suivantes, pour s'achever en 2030.

Une mise en service du Technocentre à la fin 2031 permettra de compenser en partie la perte des aides de l'État reçues précédemment.

Localement, la déconstruction de la centrale aura pour effet de supprimer à terme la moitié de l'assiette de la taxe foncière sur le bâti perçue par la commune, soit un manque annuel d'environ 500 000 € en l'état actuel.

Or, le projet de Technocentre conservera et utilisera une partie des installations de la centrale, en plus de créer de nouveaux bâtiments. Il alimentera ainsi directement le budget communal.

La CCARB collectant la contribution économique territoriale (CET) pour ses 29 communes membres (régime de la fiscalité professionnelle unique), elle leur reverse en compensation une « attribution » annuelle. Or, les montants de ces attributions de compensation sont figés depuis 2010. La contribution du Technocentre sera une bouffée d'air vital à son budget, d'autant qu'il générera un regain d'activité et de consommation dans le secteur.

### Une opportunité d'emplois

Sachant que les emplois au CNPE seront réduits à 280 (dont 80 agents EDF) en phase de démantèlement, le Technocentre est une réelle opportunité d'emploi

pour des personnes du secteur de Fessenheim. Certaines trouveront de l'embauche lors du chantier de construction (il va nécessiter 200 à 300 personnes), d'autres compteront parmi les 200 emplois pérennes du Technocentre. Enfin, l'implantation de nouvelles familles, comme la présence de nouveaux salariés, créera immanquablement des emplois connexes : garde d'enfants, commerces de bouche, services.

### **L'accueil favorable du projet par le conseil municipal**

Au vu des éléments du dossier du maître d'ouvrage, le conseil municipal a décidé à la majorité (une voix contre), le 4 décembre 2024 :

- d'apporter son soutien au projet ;
- de demander des précisions sur la desserte du site par les différents moyens de transports et demande de privilégier la voie d'eau et le fer pour les matières en entrée de site ;
- de demander d'être rassuré sur l'innocuité des rejets prévus.

Les élus voient en cette installation de valorisation de métaux TFA l'exemple parfait de réalisations appelées à être développées dans le cadre du projet de territoire signé en février 2019 et destinés à assurer un avenir au territoire de Fessenheim.

### **Installation du Technocentre à Fessenheim, le signe fort d'un territoire dynamique**

Malgré l'annonce de la fermeture du CNPE, la ville a fait le pari de maintenir son élan et sa qualité de vie. Elle a rénové des locaux hétéroclites en un complexe culturel et de loisirs comprenant notamment une salle adaptée à l'accueil des concerts et du cinéma. Elle aménage par ailleurs une plaine des sports et de loisirs permettant d'unifier les installations existantes et de favoriser l'échange et la convivialité. La CCARB fait également preuve de confiance en décidant la création d'une deuxième zone d'activité à Fessenheim. S'ajoutant à cela, le chantier, puis l'exploitation du Technocentre enverront le signal positif d'un territoire dynamique.



Ce dynamisme, le bassin de vie le doit aussi aux agents EDF, venus d'horizons divers et demandeurs de loisirs et de services. Des activités nouvelles (judo, plongée sous-marine, tennis, cyclisme, etc.) ont par exemple émergé dans les années 1980 et se sont ouvertes au reste de la population.

### **Fessenheim, un choix cohérent et opportun qui renforce la relation de confiance avec EDF**

Le Technocentre sera implanté sur un terrain à proximité de celui occupé par les réacteurs, appartenant déjà à EDF et donc difficilement utilisable pour un autre usage industriel.

Il s'agira d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) car la quantité de radioactivité totale ou de radionucléides présents (ou susceptibles de l'être) dans l'ensemble de l'installation sera à tout moment inférieure aux seuils qui la placerait sous le régime des installations nucléaires de base (INB). Elle présentera un niveau de risque bien moindre que le CNPE classé INB, mais sera suivi avec autant de sérieux et de méthode, nous n'en doutons pas.

Les agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand Est contrôleront la protection de l'environnement et les risques industriels. L'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) contrôlera le transport des substances radioactives et la radioprotection des travailleurs.

Le procédé mis en œuvre au Technocentre est innovant en France mais s'appuie sur l'expérience de Cyclife

Suède qui maîtrise cette technique depuis près de 40 ans, sans incident ou accident industriel ou radiologique. Certes, la capacité annuelle de production sera quadruplée (passant de 5 000 tonnes à 20 000) mais reste à la même échelle industrielle. Cette expérience est un facteur rassurant quant à la sécurité des travailleurs et plus largement, de la population de Fessenheim et des villages alentours.

### Points de vigilance

La longue cohabitation entre Fessenheim et EDF et plus singulièrement avec la centrale nucléaire, s'est faite dans la confiance.

*« Je salue l'implication des équipes de la centrale de Fessenheim, qui ont su maintenir un excellent niveau de sûreté jusqu'à la fin du fonctionnement des deux réacteurs, et qui se mobilisent efficacement en vue du démantèlement. »*

Bernard Doroszczuk, président de l'ASN<sup>1</sup>.

Cependant, le conseil municipal demande que l'exploitant garantisse la non pollution de l'air et de l'environnement du site, pour la sécurité de la population avoisinante. Quant aux transports des matières entrant et sortant, le conseil encourage le recours au transport fluvial, grâce à la proximité immédiate du Grand Canal d'Alsace et proche de la future antenne du port fluvial de Colmar - Neuf-Brisach et ferroviaire grâce à la ligne existante venant de Mulhouse. L'utilisation du transport routier pour les matières sortantes est estimée à trois camion quotidiens sur la RD 52, ce qui paraît très faible et non impactant par rapport au trafic généré par la centrale en fonctionnement.

### Une fierté d'apposer une nouvelle étiquette au nom de Fessenheim

Le recyclage des métaux TFA réinsérera de l'acier contrôlé dans l'approvisionnement de fonderies conventionnelles dans la région Grand Est. Il permettra d'économiser les capacités de stockage des matières et déchets radioactifs, de consommer moins de ressources naturelles et de générer

moins de gaz à effet de serre. Le projet Technocentre s'inscrit dans une démarche vertueuse. La commune se réjouit de poursuivre la collaboration avec EDF et d'être le nouveau symbole d'une filière française de recyclage qui manquait à la production d'électricité d'origine nucléaire.

### CONCLUSION

Le conseil municipal de Fessenheim, au vu des éléments constituant le dossier du maître d'ouvrage du projet de Technocentre, apporte son soutien au projet.

Il considère comme très pertinente l'implantation de cette unité à Fessenheim où EDF dispose d'un foncier libre, d'installations réutilisables et plus globalement, d'un environnement socio-économique apte à l'accueil d'un tel site industriel. Une mise en service du Technocentre à la fin 2031 permettra de compenser en partie la perte de fiscalité et apportera de nouvelles offres d'emploi aux habitants du secteur. Son installation à Fessenheim enverra le signal positif d'un territoire dynamique, qui n'a jamais cessé de maintenir son élan et sa qualité de vie.

La ville de Fessenheim émet des points de vigilance suivants :

- elle demande d'être rassurée sur l'innocuité des rejets prévus ;
- elle demande des précisions sur la desserte du site par les différents moyens de transports et encourage le recours à la voie d'eau et au fer pour les matières en entrée de site.

Pour finir, la commune se réjouit de participer à ce procédé vertueux et devenir le nouveau symbole d'une filière française de recyclage qui manquait à la production d'électricité d'origine nucléaire.

<sup>1</sup> réunion avec les élus de proximité au sujet des étapes du démantèlement le 25.01.2022.

